

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### COMMUNIQUE SUITE A L'ANNONCE d'un Evènement CNCGP / BFM BUSINESS le 6 Décembre 2018

Paris, le 3 Juin 2018

Comme tous les acteurs de la Gestion de Patrimoine, nous avons pris connaissance de l'évènement organisé par la CNCGP, en collaboration avec BFM Business.

Dans un premier temps, nous avons préféré ne pas réagir officiellement, prendre le temps de regarder comment évoluait la situation et éviter d'allumer un conflit pour de mauvaises raisons.

Etant rappelé que nous avons échangé avec BFM Business au sujet de nos évènements et précisé il y a plus d'un an que nous étions susceptibles de nous associer à leur projet, tout juste leur avons-nous indiqué que, devant la teneur et la forme des éléments de communication joints à la proposition qui nous était enfin transmise, nous ne pouvions pas donner suite.

Il s'agissait en effet trop clairement d'un évènement CNCGP. Evènement comme nous même en organisons régulièrement et en préparons pour le second semestre.

Depuis, nous découvrons chaque jour un peu plus de quoi il retourne et des modes opératoires qui nous semblent avoir franchi toutes les lignes jaunes.

En l'état, ce nouvel évènement est le premier de l'histoire des CGP clairement déclaré comme « au nom de toute la profession », en n'associant pas plusieurs associations. On est très loin de la logique des évènements les plus connus, auxquels participent « toutes » les associations, mais que le Président de la CNCGP semble critiquer dans un récent article.

En l'état également, il laisse planer le doute quant aux intentions de nous nuire et va dans tous les cas, sans concertation, a minima faire se télescoper nos actions.

En effet, il est volontairement placé à 6 jours de notre Grand Débat historique de fin d'Année (toujours accompagné d'une campagne de communication et qui rassemble depuis des années nos membres et nos invités), et en pleine période de réadhésion de nos associations.

Nous apprenons par ailleurs, de la bouche de nos membres, apparemment comme d'autres associations, qu'outre les partenaires de nos évènements, « nos membres » sont directement démarchés, en vue de souscrire à des offres de visibilité pour cet évènement - que de fait nous ne soutenons pas - et sans même qu'aucun échange avec nous n'ait eu lieu à ce sujet.

C'est la première fois qu'une organisation professionnelle CGP se permet d'approcher ou de faire approcher à des fins clairement commerciales les membres d'autres associations.

Loin de faire ici la liste exhaustive de ce qui nous semble anormal, ce qui précède suffit à expliquer pourquoi nous considérons que la manière d'agir sur ce dossier de la CNCGP, qui continue à revendiquer 80% d'une profession dont tout démontre qu'elle ne peut plus prétendre qu'à au maximum 30% des effectifs, donne aujourd'hui un Casus Belli aux autres

organisations, dont chacun peut aisément constater qu'elles sont solidaires et travaillent en toute confraternité.

En l'état et sauf à ce que BFM Business fasse évoluer ce projet, l'ANACOFI ne soutiendra pas cet évènement et invite ses membres à la plus grande retenue vis-à-vis des approches faites et plus globalement vis-à-vis de l'évènement du 6 décembre.

Nous travaillons à nos évènements et à nos campagnes de communications, dont le volet média télé, radio, papier et internet sera confirmé sous 10 jours.

Plutôt que de payer à une autre association jusqu'à 20 fois le prix de leur adhésion à notre association, pourtant particulièrement active en leur nom, nous invitons nos membres au moins à se rapprocher de nous, afin de renforcer les moyens que nous mobilisons actuellement pour notre campagne du second semestre, comme notre Assemblée Générale, la Leur, en a donné mandat au Conseil d'Administration et à notre Président.

Il est évident par ailleurs que nous, qui n'avons jamais démarché directement les membres des autres associations, si la situation devait rester en l'état, nous sentirions libres de nos actes futurs vis-à-vis de la CNCGP.

Enfin, nous appelons la CNCIF et la Compagnie des CGPI à de claires collaborations sur des évènements marquants à venir, comme nous le faisons déjà pour les actions de représentation ou de concertation. 75% des CGP sont dans nos rangs et comme il n'en n'existe pas 155% comme certaines déclarations le laisseraient penser, le nombre et la cohésion des uns feront que nos actions communes seront bel et bien représentatives de l'écrasante majorité de la profession.

**Pour plus d'informations**, vous pouvez contacter : Marie LALANDE ([m.lalande@anacofi.asso.fr](mailto:m.lalande@anacofi.asso.fr)) Tel : 01 40 02 03 74) ou Carine LIONNET ([c.lionnet@anacofi.asso.fr](mailto:c.lionnet@anacofi.asso.fr)) tel : 01 40 05 16 93).

***L'ANACOFI en quelques mots :***

L'ANACOFI est la première instance française de représentation des Conseils en Gestion de Patrimoine, Conseils en Haut de Bilan et autres Ingénieurs Sociaux mais aussi des Courtiers essentiellement en Assurance-Vie.

Nous occupons la majorité des postes d'administrateurs tenus par des français dans des instances internationales représentant nos métiers et nombre de sièges dans des Commissions, Comités ou Conseils nationaux.

L'ANACOFI contrôle la principale association de Conseils en Investissements Financiers (46% des effectifs nationaux), la première association d'Intermédiaires en Opérations de Banques par le nombre d'entreprises, une des plus importantes associations d'agents immobiliers (patrimoniaux) et le principal syndicat de courtiers en assurance-vie/patrimoine par le nombre d'entreprises.

Principale association de représentation des CGP Courtiers/Conseils, avec sa confédération, elle représente environ 4400 entreprises, pèse environ 50 000 emplois et est l'une des 10 principales associations IFA au Monde.

Le chiffre d'affaires généré par nos membres avoisine 2,6 Md€ et génère autour de 5,5 Md€ de PIB.

Elle est inscrite au registre des intérêts de l'Assemblée Nationale, du Sénat et de transparence de l'Union Européenne.